

Pour une école Émancipatrice

avec le SNUipp-FSU Oise



- QUATRE ANNÉES D'ACTION SYNDICALE ET PARITAIRE •
- UN PROJET POUR LES PERSONNELS, POUR L'ÉCOLE ET POUR LE MÉTIER •
- NOS CANDIDAT·ES, VOS REPRÉSENTANT·ES •

SNUipp-FSU Oise

Adresse : 11 rue du Morvan, 60008 Beauvais Cedex, BP 80831

Mél : snu60@snuipp.fr

Tél : 03 44 05 02 20 ou 09 83 30 02 20

Site : 60.snuipp.fr



Avec le SNUipp-FSU,
obtenir une réduction des effectifs.

Changeons l'école, votons !  

Notre bilan, notre projet

● DES ACTIONS COLLECTIVES...



22 mai 2018 : grève et manifestation pour l'investissement dans les services publics

Au cours de ces quatre années, le SNUipp-FSU, avec la FSU, a initié et participé aux actions en faveur d'une amélioration des salaires, des conditions de travail et d'accueil des élèves.

Il a œuvré, pour une transformation progressiste de l'école et de la société.

Il a réaffirmé que tous les élèves étaient capables pour peu que la société leur offre les conditions nécessaires à cette réussite.

Avec la FSU, il a été force de proposition au sein de collectifs en faveur de moyens pour toutes les écoles et la baisse des effectifs, le maintien de dispositifs essentiels à la vie des écoles (ESAP, PMC...), d'une réflexion sur l'argent de l'école, des classes non remplacées, le maintien des services publics locaux (hôpitaux de Creil et Clermont,...) et soutenu les initiatives contre la loi travail et la réforme de la SNCF.

« Sans l'intervention et le soutien d'une collègue déléguée, jamais je n'aurai pu défendre mes droits face à l'IEN qui semblait donner naturellement raison aux parents sans m'écouter... »*

* *Paroles d'une collègue accompagnée*

UN SOUTIEN INDIVIDUEL ●

Il a accompagné et défendu individuellement des dizaines de collègues convoqué·es chez l'IEN, ou l'IA, pour un recours ou qui demandaient à être reçu·es en audience. Certain·es sont en difficulté, d'autres sont victimes d'autoritarisme de leur IEN.

Conseiller, soutenir, défendre et aider à résoudre des situations c'est aussi le rôle du syndicat et de ses représentant·es.

Les interventions sur des situations particulières ont pour but de trouver les solutions humaines les plus acceptables pour les collègues comme pour le Service Public d'Éducation.

Parfois, c'est tout une équipe, voire une circonscription ou un établissement qui est en conflit avec son supérieur hiérarchique. **Avec le SNUipp-FSU, les personnels ont pu adopter des modalités d'actions collectives pour mettre fin à l'autoritarisme, aux injonctions dégradantes et infantilisantes !**

POUR l'école et POUR le métier

Le SNUipp-FSU en bref :

- + DE 50 MILITANT•ES DANS L'OISE
- + DE 240 PERSONNELS ACCOMPAGNÉS DEVANT LA HIÉRARCHIE
- + DE 500 ÉCOLES ET RPI DÉFENDUS
- + DE 2700 COLLÈGUES RENCONTRÉ•ES EN RÉUNION

Les mandats pour l'école :

- L'ABAISSEMENT DES EFFECTIFS DANS TOUTES LES ÉCOLES
- LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS SCOLAIRES ET SOCIALES
- L'ÉMANCIPATION DES ÉLÈVES PAR LE SAVOIR ET LA CULTURE, ETC.

Pour les personnels :

- LA RÉDUCTION DU TEMPS DE SERVICE
- LA REVALORISATION DES SALAIRES
- LE RESPECT DES DROITS NOTAMMENT LA MOBILITÉ
- LA RECONNAISSANCE D'UN MÉTIER DE CONCEPTEUR ET NON D'EXÉCUTANT

Le SNUipp-FSU, un syndicat :

- COMBATIF ET RESPONSABLE SANS COGESTION
- OPPOSÉ AUX DISCOURS DÉMAGOGIQUES ET RÉACTIONNAIRES
- ENGAGÉ CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET POUR LES DROITS HUMAINS



Le SNUipp-FSU défend une autre organisation sociale pour plus d'égalité et de justice. Pour cela, il est indispensable de créer, dans l'unité, des mouvements massifs avec l'ensemble des salarié•es. L'activité syndicale ne se résume donc pas à la défense des intérêts des travailleur•euses de leur champ professionnel. Elle vise à rassembler les différentes catégories de salarié•es et non à les diviser.

Il appartient à la FSU qui promeut les services publics comme vecteur de solidarité, pour garantir l'accès de toutes et tous à l'école, l'hôpital, l'emploi, la culture... Il revendique une société juste et solidaire qui s'oppose aux politiques d'austérité et revendique une autre répartition des richesses.

Il s'inscrit également dans les actions pour les droits humains, contre les discriminations et l'extrême droite, en faveur des familles et élèves sans papiers. Il participe à toutes les initiatives progressistes.



Avec ses 7 élu·es sur 10 à la CAPD et plus de 860 délégués nationalement, le SNUipp-FSU est le syndicat majoritaire dans l'Oise et en France. **CAPD, CTSD, CDEN, CHSCT**, derrière ces sigles se cachent la gestion des carrières des enseignant·es, de la carte scolaire (créations de postes, ouvertures et fermetures de classes), des conditions de travail et d'hygiène et de sécurité.

ÉQUITÉ ET TRANSPARENCE

Dans les instances, les élu·es du SNUipp-FSU représentent les enseignant·es, garantissent l'équité et la transparence des décisions prise pas l'IA-DASEN et y portent les mandats syndicaux, construits dans les cadres démocratiques : le conseil syndical et les congrès départementaux.

CONTRÔLE ET DÉFENSE

Ils·elles y exercent un rôle de contrôle pour chaque décision et défendent les droits collectifs et individuels de tous les collègues. Malheureusement les documents préparatoires à la CAPD sont trop souvent envoyés par l'Inspecteur d'Académie trop tardivement (parfois même la veille pour le lendemain !) et cela peut compliquer l'exercice de notre rôle.

INFORMER ET RENDRE COMPTE

Le SNUipp-FSU se donne également pour mission d'informer ses mandant·es. En tant que délégué·es s de toute la profession il répond à toutes les sollicitations et informe l'ensemble des personnels tout en gardant une attention particulière pour ses adhérents sans qui, il n'existerait pas. Les comptes-rendus des réunions (CAPD, CTSD, CDEN) sont publiés sur le site du SNUipp-FSU et/ou dans la presse départementale.

« Suite à un refus d'exeat, j'ai demandé une audience avec le SNUipp... Cela m'a permis de dire à ce que j'avais sur le cœur. L'an prochain, je continuerai et participerai au rassemblement ! »*

** Paroles d'une collègue*

• La CAPD se réunit à parité (autant de membres de l'administration et de délégué·es des personnels) émet un avis concernant les opérations de carrière (affectations, promotions et changements de grade, stages de formation et stages CAPPEI, permutations, exeat, disponibilités, temps partiels,...)

• Le CTSD, le CDEN et le CTA traitent des moyens alloués aux écoles (ouvertures et fermetures de classes, évolution du réseau scolaire) ou sur l'organisation du temps scolaire.

• Le CHSCT se réunit pour traiter des questions d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.



POUR l'école et POUR le métier

● MOUVEMENT INTRA DÉPARTEMENTAL ●

Tous les ans il concerne plus de 1500 personnels. Le SNUipp-FSU, dans le cadre des CAPD intervient en faveur d'une évolution de la circulaire départementale. Suite aux interventions du SNUipp-FSU plusieurs modifications ont eu lieu.

BILAN

- Suppression de la note du barème et mise en place d'un coefficient 2 pour l'AGS
- Réduction des postes à profil
- Maintien de la possibilité d'exercer à temps partiel pour les remplaçant•es et directeur•trices
- Suppression de l'obligation de formuler un vœu géographique à la première phase et réduction de la taille des zones (16 à 32 zones)
- Déplafonnement des points liés à l'ancienneté dans le poste
- Maintien d'une seconde phase du mouvement avec liste des vœux

Mais aussi :

- Ajout de la référence au remplacement sur des « congés courts » pour les Zil
- Affectation sur des supports ASH au barème et possibilité d'y être affecté à titre définitif en cas d'obtention du CAPPEI
 - Possibilité d'un glissement poste-personne pour les personnels « plus de maîtres que de classes en REP et REP+ » sur leur école de rattachement
 - Affectation à titre définitif pour les ERUN sur leur support occupé en 2018-2019.

PROJET Le SNUipp-FSU continue de revendiquer la fin des postes à profil, un barème qui unisse toute la profession et ne participe pas à l'opposition entre les catégories de personnels, une seconde phase du mouvement claire et transparente des affectations sur la base d'un barème prenant en compte l'ancienneté de service.

● CHANGER DE DÉPARTEMENT ●

Depuis trop longtemps les possibilités de muter dans un autre département sont considérablement restreintes pour les enseignant•es de l'Oise. Le SNUipp-FSU revendique un droit à la mobilité pour toutes et tous. Les personnels de l'Oise n'ont pas à subir les politiques qu'ils n'ont pas souhaitées et qui ont participées à rendre le département peu attractif et creusées le déficit. Pétitions, rassemblements, audiences, il a réuni les personnels et construit des actions collectives pour l'amélioration de ce droit !



Rassemblements départementaux pour le respect du droit à la mobilité et au changement de département (2016, 2017 et 2018)

● CHANGER DE DÉPARTEMENT ●

« Les
enseignant·es
ne sont pas
responsables du
déficit, ils ne doivent
pas en subir les
conséquences ! » *

BILAN Suite à ces actions les possibilités de mutations lors de la phase manuelle (ineat-exeat) ont été améliorées et l'ajout d'un paragraphe dans la dernière circulaire départementale indiquant qu'une attention particulière sera portée « aux personnels en séparation de conjoint depuis 4 ans et plus et pour celles et ceux qui demandent à quitter le département depuis 8 ans et plus ! » est une avancée.

PROJET Le SNUipp-FSU continue inlassablement ses interventions pour le respect de ce principe pour tous les personnels qui en font la demande autant pour des raisons familiales que personnelles.

« Pour rejoindre sa famille, ou tout simplement aspirer à vivre ailleurs, toutes les demandes sont légitimes et doivent aboutir. »



* Extraits de déclarations préalables du SNUipp-FSU

● DISPONIBILITÉ, TEMPS PARTIEL, DÉTACHEMENTS ... ●

Limitation des droits : face au fatalisme local et national...



Monsieur l'inspecteur d'Académie, Directeur Académique des services de l'Éducation Nationale de l'Oise

Après plusieurs années, le droit de mutation (en changeant de lieu d'exercice) est devenu un privilège réservé aux enseignants de l'Éducation Nationale, au détriment de tous les autres personnels de l'Éducation Nationale, qui ne peuvent bénéficier que d'un droit de mutation en cas de licenciement ou de départ en retraite.

Mais nous sommes à la fois des enseignants et des citoyens. Nous avons le droit de nous déplacer librement sur le territoire national et de choisir notre lieu de résidence.

Les services académiques de l'Éducation Nationale ont le devoir de nous accompagner dans ce droit de nous déplacer librement sur le territoire national et de choisir notre lieu de résidence.

Nous vous demandons l'exercice de plus grande attention à toutes les demandes de nos collègues, quelle que soit la raison (qualificative ou non, séparation de conjoint, etc.).

- Disponibilité des enseignants
- Disponibilité des enseignants
- Disponibilité des enseignants
- Disponibilité des enseignants

Une telle grande rigueur d'une telle attention.

Monsieur le Directeur de l'Éducation Nationale de l'Oise, nous vous remercions de votre attention et de votre soutien.

Monsieur le Directeur de l'Éducation Nationale de l'Oise, nous vous remercions de votre attention et de votre soutien.

Monsieur le Directeur de l'Éducation Nationale de l'Oise, nous vous remercions de votre attention et de votre soutien.

Monsieur le Directeur de l'Éducation Nationale de l'Oise, nous vous remercions de votre attention et de votre soutien.

Monsieur le Directeur de l'Éducation Nationale de l'Oise, nous vous remercions de votre attention et de votre soutien.

Monsieur le Directeur de l'Éducation Nationale de l'Oise, nous vous remercions de votre attention et de votre soutien.

Monsieur le Directeur de l'Éducation Nationale de l'Oise, nous vous remercions de votre attention et de votre soutien.

Monsieur le Directeur de l'Éducation Nationale de l'Oise, nous vous remercions de votre attention et de votre soutien.

Monsieur le Directeur de l'Éducation Nationale de l'Oise, nous vous remercions de votre attention et de votre soutien.

Monsieur le Directeur de l'Éducation Nationale de l'Oise, nous vous remercions de votre attention et de votre soutien.

Monsieur le Directeur de l'Éducation Nationale de l'Oise, nous vous remercions de votre attention et de votre soutien.

Monsieur le Directeur de l'Éducation Nationale de l'Oise, nous vous remercions de votre attention et de votre soutien.

Monsieur le Directeur de l'Éducation Nationale de l'Oise, nous vous remercions de votre attention et de votre soutien.

BILAN Les IA-DASEN successifs ont expliqué la limitation des droits (changement de département, temps partiels, disponibilité, détachement...), par le déficit en personnels que subit le département : une fausse réponse à un véritable problème. Les conséquences ? Des personnels, avec leurs proches, qui souffrent et qui ont des difficultés pour articuler au mieux leur vie personnelle et professionnelle. Cela participe à augmenter les risques psychosociaux. Le SNUipp-FSU refuse cet état de fait et s'oppose au statu quo. Un courrier intersyndical a été envoyé à l'Inspecteur d'Académie, il est intervenu dans les instances en faveur des personnels, a initié des rassemblements, accompagné des dizaines de recours individuels.

...le SNUipp-FSU propose et agit

PROJET Afin de résorber le déficit en personnels et donc la limitation des droits, le syndicat demande la création d'un concours supplémentaire dans l'Académie d'Amiens. Mais c'est aussi toute l'image et les représentations du métier d'enseignant qui doivent évoluer afin qu'il redevienne attractif. Cela passe par des politiques volontaristes et un budget à la hauteur des besoins pour réduire le nombre d'élèves de toutes les classes, des augmentations salariales, l'amélioration des conditions de travail et la réduction du temps de travail. **Un véritable projet syndical pour l'école et ses personnels.**

● LONGUE MALADIE, ACCIDENT DE SERVICE... ●

BILAN Nombreux sont les personnels confrontés à des problématiques de santé en lien ou non avec leur activité salariée. Si des dispositifs existent (CLM, CLD, mi-temps thérapeutique, allègement de service, postes adaptés, etc.), les délais de traitement des dossiers sont souvent trop longs et les moyens trop limités. Les situations examinées par le comité médical ont un tel retard que les collègues sont souvent obligés de demander le placement en Congé de longue maladie (CLM) et la réintégration en même temps !! Le SNUipp-FSU continue de saisir les instances départementales, académiques et le Préfet de cette situation qui place les collègues en grande difficulté.

PROJET En commission de réforme, les délégué·es de la FSU siègent, interviennent et apportent des réponses à chaque collègue. Mais la médecine de prévention est sous dotée. Le SNUipp-FSU revendique une véritable médecine du travail avec des bilans réguliers, des procédures raccourcies et des dispositifs pour les maladies longues et évolutives. Il intervient aussi en faveur d'une augmentation des moyens.

- **EN BREF** Il intervient aussi contre la constitution de dossiers individuels illégaux en circonscription ou ailleurs.
- **EN BREF** Il est intervenu pour le retour à la possibilité d'organiser une rentrée échelonnée en maternelle.

● PROFESSEURS DES ÉCOLES STAGIAIRES ●

Le SNUipp-FSU revendique une amélioration des conditions de formation et de stage des PES. Dans l'Oise, suite aux AG des usager·es de l'ESPE, à des audiences, à des enquêtes et à nos interventions, plusieurs évolutions favorables ont pu avoir lieu. **BILAN** :

- Des affectations sur les lieux de stage en amont des congés d'été
- La possibilité d'être remboursé·e des déplacements entre le lieu d'affectation et de formation (l'ESPE de Beauvais) sur la base des frais de déplacement.

- Le versement de la prime d'entrée dans le métier pour les T1 qui ont été AED
- Des transferts de formation ou de scolarité possibles (en fonction des situations) au sein des trois départements de l'Académie d'Amiens
- L'ouverture de la liste complémentaire au CRPE

PROJET Le SNUipp-FSU revendique de véritables pré-recrutement, un concours sous conditions de licence, un tiers-temps en classe maximum, des formatrices·eurs en nombre suffisant pour des regards croisés, une évaluation formative et non infantilisante. Enseigner est un métier qui s'apprend !



Plusieurs actions académiques (audiences et rassemblements) ont eu lieu afin d'ouvrir la liste complémentaire du CRPE permettant de réduire le déficit et de lutter en partie contre la précarité des contrats des collègues contractuels.

● SALAIRE ET PROMOTION ●

Le salaire des enseignant·es des écoles de France est toujours inférieur à la moyenne de l'OCDE et à celui des enseignant·es du 2nd degré. Le retour de la journée de carence ainsi que le gel du point d'indice pour tous les fonctionnaires accentuent ce déclassement. La mobilisation des personnels (grèves, pétitions et rassemblements) a néanmoins permis un premier dégel des salaires. L'ISAE à 1200 € pour la majorité des professeurs des écoles et la redéfinition des carrières pour les années à venir. Le SNUipp-FSU mène campagne pour que tous les enseignant·es du premier degré soient revalorisés, que les indemnités soient entièrement intégrées au salaire, que tous les personnels atteignent le dernier échelon du corps, que le mérite soit exclu de toutes les promotions (changements d'échelons et de grade).

- **EN BREF** Enseignant·es référents·e : l'IMP est, depuis cette année, mise en place pour les EREF et ERUN ! Le Syndicat était intervenu à tous les niveaux.
- **EN BREF** L'ISAE pour toutes et tous : la mobilisation des personnels avec le syndicat a permis le versement de cette indemnité pour les PE éducateurs d'internat des EREA.

La hors classe pour toutes et tous

BILAN Le SNUipp-FSU est intervenu pour que la situation des ancienn·es instituteurs·trices soit réexaminée car fortement pénalisée. **Égalité femmes-hommes.** Le premier projet de tableau d'avancement ne respectait pas la représentativité des femmes : il y avait, proportionnellement au nombre de promovables, moins de femmes promues que d'hommes... Nos interventions ont permis une amorce de rééquilibrage.

PROJET Il continuera ses interventions contre les avis attribués de façon opaque, sans grille d'évaluation et donc sans critères. Où est la bienveillance de la hiérarchie quand un avis « satisfaisant » ou « à consolider » est attribué sans aucune explication ? Pire, selon les textes nationaux actuels, les avis ne sont pas révisables !



Pour les emplois, pour les salaires, pour défendre les services publics, la FSU est dans la rue !

**MANIFESTATION DU
10 OCTOBRE 2017**

FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR LES FORMATEURS ET FORMATRICES. Les interventions et la mobilisation ont permis le remboursement des déplacements sur la base de l'indemnité kilométrique et non du tarif SNCF 2nde classe. Un appui certain pour la généralisation de ce droit !



**Avec le
SNUipp-FSU,
imposer
de meilleurs
salaires**

● RYTHMES : LE RETOUR À 4 JOURS DANS L'OISE ! ●

BILAN Pour le SNUipp-FSU, l'organisation d'une semaine scolaire doit être cohérente à l'échelle d'un territoire et réfléchie pour permettre de meilleures conditions d'apprentissage pour les élèves, et de travail pour les personnels. Le syndicat était opposé au décret Darcos, ainsi qu'aux décrets Peillon et Hamon qui ont dégradé les conditions de vie et de travail des enseignant·es, et accru les inégalités territoriales et scolaires. Ces décrets ont été contestés au travers de rassemblements et grèves nationales et départementales.

Dès l'annonce d'un assouplissement du décret Peillon, le SNUipp-FSU a lancé une large consultation nationale. Plus de 8 enseignant·es sur 10 rejetaient les 4,5 jours. 75% souhaitaient revenir à 4 jours d'enseignement hebdomadaires.

Pour toutes ces raisons, le SNUipp-FSU a voté pour le décret présenté, sans signer un chèque en blanc à ce gouvernement et en émettant de sérieuses réserves sur la territorialisation de l'école, la nécessité d'un cadrage national fort et un avis du conseil d'école.



Avec le SNUipp-FSU,
revoir le temps de travail.

Changeons l'école, **votons !** 

● BAISSER LE TEMPS DE TRAVAIL ! ●

Le temps nécessaire pour que les personnels fassent bien leur travail n'est pas suffisant. Les enseignant·es des écoles n'ont pas assez de temps pour travailler en équipe, pour rencontrer les familles, faire des recherches pour préparer la classe... alors ils le prennent sur leur temps personnel !

De plus, les demandes institutionnelles se sont multipliées, c'est la raison principale à la demande de récupérer le mercredi matin, permettant de dégager du temps pour exercer ce travail invisible en respectant davantage le temps personnel.

Le SNUipp-FSU a donc remis au cœur des débats le temps de travail en lançant sa consigne de réappropriation des heures d'APC. Elle a permis aux équipes de se réapproprier ces heures pour les utiliser de manière pertinente et adaptée.

Les enseignant·es du primaire sont moins payé·es, moins formé·es et travaillent plus que leurs homologues européens. La revendication de baisse du temps de travail est légitime et doit être entendue.

En moyenne les PE
travaillent 44 heures au total
par semaine

Le SNUipp-FSU demande un allègement du temps de service des enseignant·es du 1er degré sans réduction du temps de classe des élèves.

« La baisse des effectifs arrive en premier dans les demandes prioritaires pour améliorer les conditions de travail, c'est ensuite la suppression des APC qui est revendiquée et la reconstruction des RASED.

Résultats de l'enquête nationale du SNUipp

● IL FAUT PLUS D'ENSEIGNANTS DANS LES ÉCOLES ●

« Pour rétablir des RASED complets, ne pas avoir plus de 25 élèves par classe et 20 en éducation prioritaire et améliorer le remplacement, 600 postes sont nécessaires. »*

* Extraits de la déclaration préalable de la FSU Oise au CTSD de janvier 2018

Il est indéniable que la taille des classes a un impact sur la réussite des élèves. Pour cela, il faut recruter massivement afin de pouvoir, prendre en charge la difficulté scolaire, scolariser dans de bonnes conditions les élèves à besoin éducatifs particuliers, permettre le remplacement ainsi que la formation continue, reconstruire des RASED complets partout, amplifier les investissements dans l'éducation prioritaire et les dispositifs qui permettraient la réussite des élèves (TPS, PMC et ESAP dans l'Oise) et favoriser une école rurale et des services publics de proximité.



Avec le SNUipp-FSU et le collectif des parents contre les fermetures de classes, une manifestation a eu lieu le 7 avril 2018 réunissant la communauté éducative contre les suppressions de postes.

DES ACTIONS POUR L'ÉCOLE, AVEC LES PERSONNELS

Afin de soutenir et favoriser les mobilisations pour la défense de l'école publique, des moyens en éducation prioritaire ou pour l'école rurale, le maintien et le développement de dispositifs utiles à la réussite des élèves, la FSU Oise, avec le SNUipp-FSU, a appelé à plusieurs journées de grèves, initiée et soutenue des mobilisations locales. Chaque situation remontée au syndicat par l'intermédiaire d'un contact ou d'une enquête fait l'objet d'une intervention et d'un retour.

Ouvertures et fermetures de classes : sur les quatre dernières années, ce sont près de 500 écoles, RPI et établissements qui ont été défendus par le SNUipp-FSU Oise.



Des moyens et des emplois pour l'école

La FSU Oise, avec le SNUipp-FSU, invite les personnels à se rassembler lors des CDEN !



Non aux suppressions de postes d'ESAP !

Avec le réseau « veillée des écoles », des initiatives ont été menées comme ce rassemblement à Creil !



Contre la fermeture de divisions à la SEGPA du collège de Noyon. Rassemblement devant l'établissement.



Pour une autre carte de l'éducation prioritaire qui n'exclut pas les réseaux de Crèvecœur-le-Grand et Mouy.



« Accueil » du nouveau ministre de l'Éducation Nationale lors de sa visite dans une école de Creil



Une école, un toit, des papiers ! Le SNUipp-FSU est solidaire et agit, notamment, aux côtés de RESF

• **EN BREF** Le SNUipp-FSU mène aussi campagne pour la disparition de la déclaration préalable d'intention de grève.

● DIRECTION ET FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE ●

BILAN Suite aux demandes du SNUipp-FSU, les directrices et directeurs qui font « fonction » peuvent bénéficier d'un temps de formation.

PROJET Les états généraux ont permis, à nouveau, de mettre en avant la nécessité :

- d'une augmentation de la décharge
- d'une amélioration des rémunérations
- du soutien hiérarchique en cas de conflit
- d'une aide pérenne à la direction de l'école
- de formation pour les directrices et directeurs qui le demandent
- d'une péréquation des crédits municipaux pour rétablir l'égalité entre les écoles
- de rappeler la souveraineté pédagogique du conseil des maîtres, etc.

Ils refusent toute division de la profession en conférant à la direction un statut et un rôle hiérarchique. Les missions doivent être centrées autour de tâches indispensables à la vie de l'école et au service des élèves.

« Entre 9h et 9h45, j'ai reçu dix appels sur le téléphone de l'école, je n'ai pas pu finir la dictée avec mes élèves ! »

Le SNUipp-FSU demande une augmentation de la décharge.



Première partie des états généraux de la direction : constats et revendications sur les missions des directeurs et directrices à Beauvais – juin 2018

● REMPLACEMENT ●

BILAN Il n'est pas rare de compter, au moment des pics de maladie des dizaines de classes non remplacées dans l'Oise. Ce n'est pas acceptable. En 2015, le SNUipp-FSU a mené campagne avec la FCPE contre cette situation (« je clique, je signale une classe non remplacée » cf le site).

Les postes de remplaçant·es sont utilisés par l'Inspecteur d'Académie comme variable d'ajustement (pour la mise en place des CP à 12 par exemple). Les personnels se voient trop souvent confier des missions qui ne correspondent pas à leur poste. Le SNUipp-FSU avait saisi sur ces questions ainsi que sur l'envoi des fiches de paie, les astreintes du mercredi matin, des heures supplémentaires...

PROJET Le SNUipp-FSU continuera ses interventions pour le maintien de missions spécifiques des Brigades et des Zil sur leur circonscription. Il demandera également le retour à une Brigade spécifique de formation continue et des créations de postes en nombre suffisant.

« Alors que je suis Zil, je suis affectée sur une classe depuis le début de l'année, même si j'apprécie le remplacement, ce n'est pas ma mission ! »*

** paroles d'une collègue en assemblée générale*

● ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ ●

BILAN et **PROJET** Le SNUipp-FSU défend l'idée d'une école inclusive pour tous les élèves. Pour la réussir, il faut des moyens. À plusieurs reprises, le SNUipp-FSU a saisi l'IA des conséquences de ce manque de moyens pour les élèves et les personnels qui peut entraîner de grandes souffrances. Suite aux interventions syndicales, les élèves d'ULIS sont comptés dans les effectifs pour les ouvertures et fermetures de classes. C'est une première avancée.

SEGPA ET EREA Après s'être opposé aux fermetures des SEGPA de Crépy et Brenouille, le SNUipp-FSU a soutenu la mobilisation victorieuse des personnels de Noyon contre la suppression de divisions et continue de demander la réouverture d'une SEGPA dans le sud-est du département. Il a soutenu les mobilisations des personnels de l'EREA contre les suppressions de PE éducateurs. Les états généraux de l'enseignement adapté organisés par la FSU ont réaffirmé la réussite de ces structures pour les élèves et leur nécessaire maintien.

RASED Une audience a été demandée par le SNUipp-FSU et les associations des enseignant·es de Rased et psychologues de l'Éducation Nationale de l'Oise (AFPEN, AME et AREN) afin de dénoncer la volonté de supprimer des postes G en CMPP ainsi que la nécessaire reconstruction des Réseaux d'aide (1 pour 1000 élèves) et demander des départs en CAPPEI en nombre suffisant.

Côté Psy-EN, suite aux interventions, les postes vacants ont été occupés.



Médicalisation de l'échec scolaire ou Inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers entre 2014 et 2018 les stages de formation syndicale ont réuni près de 400 enseignant·es spécialisées ou non de l'Oise.

« Pour gérer la grande difficulté, l'hétérogénéité des classes et donner du sens à l'école aux élèves les plus fragiles, l'école a besoin des RASED et des enseignant·es spécialisés·es. »

**Extraits du courrier à l'IA de l'Oise*

● FORMATION INITIALE ET CONTINUE ●

Le conseil départemental de formation (CDF) est une instance consultative qui se réunit tous les ans. Il est constitué de représentant·es des personnels, de formatrices et formateurs et de l'administration.

BILAN Un plan départemental de formation a été remis en place dans le département. Le SNUipp-FSU en faisait la demande. Il est intervenu pour permettre sa publication en fin d'année scolaire afin de favoriser la participation de toutes et tous. C'est maintenant le cas.

PROJET Le SNUipp-FSU y porte une amélioration des conditions de stage et de travail des PES, une autre vision de la logique de formation que celle qui prévaut actuellement autant pour la formation initiale que continue avec une place reconnue et valorisée pour les formatrices et formateurs.



Stage de formation syndicale spécifique « stagiaires, étudiant·es, T1 et T2 » - plus de 60 collègues réunis à Clermont sur la thématique du « toutes et tous capables » !

Le syndicat conteste également la généralisation de m@gistère, ce semblant de formation. Il soutient les personnels qui n'y participent pas et qui suivent une formation en présentielle.

Il revendique la limitation des stages « à public désignés » ainsi que le retour à des stages de formation d'une durée conséquente (et non d'un ou deux jours comme c'est le cas actuellement). La thématique des stages doit également prendre en compte les besoins des personnels (y compris spécialisés) au plus près des pratiques de classe.

● PENSER ET TRANSFORMER L'ÉCOLE ET LE MÉTIER ●

Le SNUipp-FSU : un syndicat pour transformer l'école. Le constat est partagé : l'école d'aujourd'hui est toujours plus inégalitaire. Les solutions proposées par le nouveau ministre ne feront qu'accentuer cette situation. Pour le syndicat, tous nos élèves sont capables de réussir. Et pour que l'école soit vraiment la priorité, le budget doit être à la hauteur et augmenté !

Pour cela, faisons confiance aux enseignant·es plutôt que de vouloir imposer de « bonnes pratiques ».

Dans le département, les stages de formation syndicale ont donc un triple objectif :

- informer les personnels sur leurs droits et l'évolution de leur métier
- réfléchir à une autre organisation de l'école (gestion des personnels, accueil des élèves,...) et de la société
- former les collègues avec de nouvelles pratiques.

Enseignant est un métier de concepteur et non d'exécutant !



Avec l'OCCE, l'ICEM-Freinet ou le GFEN, réflexions sur d'autres pratiques de classes pour faire réussir tous les élèves. Stage de formation organisé en juin 2017 à Creil rassemblant 110 collègues.



● S'INFORMER C'EST UN DROIT ! ●

Les stages et réunions organisés ont permis la réflexion, les échanges de savoirs et de pratiques sur les conditions de travail, la classe, l'enseignement spécialisé, les Rased... de la nécessaire prise de conscience d'actions collectives pour changer l'école et la société.

Ils croisent différentes problématiques : revendicatives, pédagogiques ou sociétales. Des chercheurs peuvent y être associés en fonction de la thématique ou des mouvements pédagogiques. Calendrier 2018-2019 sur 60.snuipp.fr

Le SNUipp-FSU et la FSU de l'Oise ont organisé 35 stages depuis 2015.



Stage « laïcité » à Creil – avril 2015

- PÉDAGOGIES ALTERNATIVES •
- ASH - ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ •
 - ÉVALUATION DES ÉLÈVES •
- CARRIÈRE SALAIRE INSPECTION •
 - MOUVEMENT ET MOBILITÉ •
 - NOUVEAUX PROGRAMMES •
 - LA MATERNELLE •
 - ÉDUCATION PRIORITAIRE •
 - NEW PUBLIC MANAGEMENT •
 - RETRAITE ET RETRAITÉ•ES ...



Avec des enseignantes et militantes FSU de Calais : stage sur la situation des migrantes

RETRAITE ET RETRAITÉES

Le SNUipp-FSU et la FSU défendent le système de retraite par répartition. Ils revendiquent la possibilité d'un départ au bout de 37,5 annuités et au plus tard à 60 ans. Par des initiatives locales et nationales il a clamé que les retraités n'étaient pas des privilégiés ! Réunions et stages permettent d'informer les collègues et de construire les nécessaires mobilisations.

PERSONNELS SOUS CONTRAT

Le SNUipp-FSU est le syndicat de tous les personnels, y compris ceux sous contrats dans nos écoles et établissements. Il a mené une large campagne d'information sur les droits de ces personnels qui a débouché sur une audience départementale en juin où les problématiques ont pu être soulevées par les collègues (missions, conditions de travail, renouvellement des contrats, affectations, etc.).



● NOS CANDIDAT·ES, VOS REPRÉSENTANT·ES ●



Pierre Ripart
Zil Beauvais Sud



Delphine Bourbier
Directrice Saint-Just



Sylvie Carrez
Directrice Saint-Just



Caroline Barrucand
Directrice Pont



Véronique Marandola
Pédiatrie Beauvais



Aurélie Bergeron
Adjointe élémentaire
Saint-Just



Sophie Abraham
Adjointe maternelle Crépy



Karine Prouhet
Segpa Noyon



Cécile Hébert
Adjointe élémentaire
Gouvieux



Sylvie Clesse
Directrice Clermont



Marieke Mouzarine
Zil Méru



Héléne Van Hamme
Segpa Cauffry



Bénédicte Lubineau
Directrice Senlis



Natacha Vasseur
Rased Margny



Xavier Bulliard
Directeur Creil



Stéphanie Bévillacqua
Directrice Nogent



Guillaume Gressier
Zil Beauvais Nord



Sylvia Maury
Adjointe élémentaire
Compiègne



Lucile Girot
Ulis école Grandvilliers



Catherine Méry
Psy•EN Beauvais Nord



Changeons l'école, **votons** !



SNUipp-FSU

SNUipp-FSU de l'Oise

Adresse : 11 rue du Morvan, 60008 Beauvais Cedex, BP 80831

Mél : snu60@snuipp.fr

Tél : 03 44 05 02 20 ou 09 83 30 02 20

Site : 60.snuipp.fr